



HUBLLOT

Ville de Carleton-sur-Mer



Photo : Magali Deslauriers

Volume 39, numéro 1, janvier 2019

Journal municipal

Abonnez-vous à la version numérique à partir du site web : carletonsurmer.com

 [carletonsurmer](https://www.facebook.com/carletonsurmer)

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0

Prochaine date de tombée : 1^{er} février à 8 h



Prochaines séances du conseil municipal

Salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville

Séance d'ajournement : 14 janvier à 20 h

Séance ordinaire : 4 février à 20 h

Bienvenue à toute la communauté!



LA VILLE VOUS INFORME

Coupe Sports Experts Carleton-sur-Mer et activités familiales aux Arpents verts

Ce dimanche 13 janvier, ça va bouger au centre de plein air Les Arpents verts. Tout d'abord, pour les adeptes de ski de fond, le centre reçoit la première course de la Coupe Sports Experts 2019! Cette compétition amicale s'adresse à tous les passionnés de la glisse, petits et grands! Les inscriptions se font sur place dès 9 h et les premiers départs sont prévus à 10 h. Coût individuel : 5 \$, familial : 10 \$. Information auprès de Nadia Caissy au 364-7988.

De plus, dès 13 h, vous êtes conviés à un après-midi d'activités afin de célébrer l'hiver aux Arpents verts. À cette occasion, l'accès aux pistes sera gratuit! Vous êtes invités à venir déguster des bouchées pour découvrir le nouveau menu de la concession opérée cette année par la Corporation du mont Saint-Joseph. Venez bouger en compagnie de Bouge pour que ça bouge, dès 14 h 30, avec des activités d'animation extérieures. Une glissade au flambeau et d'autres surprises vous y attendent.

Bienvenue à toutes et à tous!

Pascal Alain, directeur loisirs, culture et vie communautaire

Programme des activités

- 9 h Inscription à la Coupe Sports Experts
- 10 h 1^{ers} départs de la course
- 13 h Activités hivernales, bouchées dégustation du nouveau menu
- 14 h 30 Animation avec Bouge pour que ça bouge

Glissade au flambeau à la tombée du jour.



Meilleurs vœux du maire!

C'est maintenant le temps de changer de calendrier, de se tourner vers une nouvelle année qui, je l'espère, sera remplie de joies et de fous rires avec les personnes qui comptent pour vous. Nous avons le privilège de vivre dans un environnement unique, avec des accès à la mer, à des rivières et aux montagnes. Que ce soit seul, en famille ou entre amis, il faut savoir en profiter! Pour débiter 2019, je vous souhaite de profiter pleinement de tout ce qui vous entoure et d'en avoir les joues rougies par les joies de l'hiver, que ce soit aux Arpents verts, sur le golf ou sur le mont Saint-Joseph!

Le conseil aborde cette année avec enthousiasme et dynamisme. Avec l'équipe, nous poursuivons le travail entamé en 2018. En plus de la mise en place d'un budget participatif, nous visons une réduction de la dette et de l'empreinte environnementale de la Ville. De plus, nous ferons du projet de réaménagement de la 132 entre la route du quai et la rue de la Fabrique une priorité.

Bonne année à vous toutes et tous!

Mathieu Lapointe, maire



Projet du quai

Le chantier se met en branle

Une étape importante vient d'être franchie dans le dossier du quai : le ministère des Pêches et Océans Canada (MPO) a confié le mandat de construction du quai aux Entreprises PEC, une entreprise de la Baie-des-Chaleurs, à un coût de 9,3 M\$. Le montant est inférieur à ce que la Ville avait déjà présenté, mais le projet demeure le même. Cela s'explique ainsi :

- Au tout début du projet, la Ville avait estimé un coût de réalisation global à 23 M\$. À l'époque, la Ville prévoyait être responsable des travaux;
- Le MPO est désormais le maître d'œuvre. Ainsi, le ministère a pris en charge différents frais, notamment les plans d'ingénierie, l'arpentage, le notariat, le contrôle de la qualité, les études d'impact, les compensations environnementales et les taxes. Ces réalisations sont restées dans le projet global, mais n'apparaissent pas dans les coûts de construction. Il faut distinguer coût de réalisation et coût de construction;
- Le contrat de construction octroyé aux entreprises PEC exclut l'achat du bois nécessaire à la construction de la façade verticale dédiée à la pêche récréative et à une partie du tablier du quai. Le MPO fournira ce matériau à l'entrepreneur par l'entremise d'un appel d'offres distinct.

En somme, ces modifications se traduisent par des économies substantielles dans le coût de construction par rapport au coût de projet global et c'est, en grande partie, ce qui explique que les 7 soumissions déposées au MPO aient varié entre 9,3 M\$ et 16 M\$.

La phase récréotouristique

Maintenant que la réalisation du projet du MPO est enclenchée, la Ville va, comme prévu, travailler à terminer le volet récréotouristique du secteur portuaire. De son côté, le Club nautique pourra élaborer son projet de réaménagement de la marina grâce à l'ajout du brise-lames. Avec de telles infrastructures, Carleton-sur-Mer deviendra un véritable pôle maritime régional.

Le chantier

Le vaste chantier qui débutera bientôt aura un impact ressenti par les usagers du quai. La Ville va discuter avec l'entrepreneur afin de réduire cet impact le plus possible. Les entreprises PEC prévoient s'installer au cours des prochains jours, de façon à débiter les travaux à la fin janvier. Selon l'appel d'offres, les travaux doivent se terminer au plus tard en juillet 2020. Afin d'accommoder l'entrepreneur durant les

travaux, la Ville lui a loué un terrain à proximité du quai.

Appel de participants

Le comité consultatif d'urbanisme

La Ville invite les personnes intéressées à poser leur candidature pour devenir membres du comité consultatif d'urbanisme. Le comité se compose de deux membres du conseil municipal et de cinq résidents, pour guider, orienter et soutenir son action en matière d'urbanisme. Les avis du comité permettent au conseil municipal de profiter de la contribution de gens, qui peuvent faire valoir leur expérience de vie dans la ville et leurs préoccupations en regard de l'aménagement du territoire. Les participants ont un mandat de deux ans et les membres résidents reçoivent une allocation.

Communiquer votre intérêt à devenir membre du comité à Samuel Landry, responsable de l'urbanisme, en fournissant une lettre de motivation à urbanisme@carletonsurmer.com.

Date limite pour postuler :
25 janvier 2019 à 16 h.



Conduite hivernale

La société de l'assurance automobile publie des conseils avisés pour adapter sa conduite (saaq.gouv.qc.ca) :

- Lors des opérations de déneigement, tenez-vous loin des déneigeuses. Demeurez dans le champ de vision du conducteur qui doit composer avec de nombreux angles morts.
- Circuler dans un igloo mobile, c'est dangereux et interdit! Déneigez et déglacez complètement votre véhicule pour avoir une bonne visibilité et éviter qu'un morceau de neige ou de glace se détache et puisse mettre les usagers de la route en danger.
- Diminuez votre vitesse lorsque la visibilité est réduite ou lorsque la chaussée est glissante et non dégagée.
- Ralentissez et gardez une distance sécuritaire avec le véhicule devant vous. S'il fait beau, méfiez-vous de la glace noire.
- Allumez toujours vos phares quand le temps est sombre. Vos feux arrière seront donc visibles par les autres conducteurs.
- Planifiez vos déplacements et reportez-les quand les conditions routières sont mauvaises.
- Prévoyez une trousse d'hiver dans votre véhicule avec balai à neige, grattoir, lave-glace, pelle...

La sécurité routière est l'affaire de tous, et elle commence avec vous!

Les avis publics intégraux sont publiés sur carletonsurmer.com.

Adoption de règlement 2018-323

Établissement de la rémunération de base et de l'allocation des dépenses du maire et des conseillers.

Demande de dérogation mineure

Une consultation publique aura lieu le 4 février 2019 à la séance ordinaire du conseil municipal concernant une demande de dérogation mineure :

145, route 132 Ouest

Concernant la marge avant d'une résidence qui est de 5,37 m, alors que le règlement de zonage prévoit une marge avant minimale de 10 m.

OFFRE D'EMPLOI

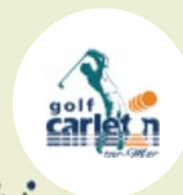
Coordonnateur ou coordonnatrice
2^e affichage

La Société de développement et de mise en valeur de Carleton-sur-Mer cherche une personne pour effectuer la coordination du golf.



Date limite pour postuler :
7 février à 12 h.

Plus de détails sur carletonsurmer.com



SDMC

Société de développement et de mise en valeur de Carleton-sur-Mer



Comptoir aux Trouvailles

Le comptoir aux Trouvailles a acquis une trancheuse électrique de textiles avec l'appui généreux de la MRC d'Avignon et de la Fabrique de Carleton. Le projet a pour objectif de réduire les matières résiduelles dans la région, ce qui cadre dans la Déclaration d'urgence climatique. Cette nouvelle trancheuse permet de découper le tissu pour réaliser un produit transformé en région, comme des guenilles.

Maison des jeunes

- Ouverture exclusive au 11-12 ans le mercredi de 15 h 30 à 17 h;
- Appel de bénévoles pour peindre la Maison des jeunes;
- La Maison des jeunes sera collaboratrice lors de la soirée Chassomaniak cette année, information à venir...
- Suivez la page Facebook **Maison des jeunes de Carleton** pour être au courant des activités mensuelles et des démarches.

Information : Myriam Plourde, 418-364-6144 ou 418-392-9133

Dame fermières

16 janvier à 19 h : réunion à la sacristie de l'église Saint-Joseph.

Fabrique de l'église Saint-Joseph

Les vendredis à 19 h : bingo à la salle Charles-Dugas.

Clubs des 50 ans et plus

OTJ

Information : Régent Leblanc 418 364-6200

Les mercredis à 19 h : bingo

26 janvier à 20 h : soirée musicale country mix avec Gilles et Vincent. Apportez vos consommations. 6 \$ membres; 8 \$ non-membres.

2 février à 13 h : tournoi de cribbage

Salle Charles-Dugas

13 janvier à 10 h : déjeuner brunch et rencontre d'information. Billets au coût de 10 \$ pour les membres et 15 \$ pour les non-membres disponibles auprès des membres du conseil d'administration.

19 janvier à 13 h : tournoi de cribbage au coût de 10 \$ par personne. Bienvenue aux membres et aux non-membres!
Inscription : Dora Landry 418 364-7667
Responsable : Serge Allard 418 364-7439

20 janvier à 13 h : tournoi de 4 de pique au coût de 5 \$ par personne. Inscription avant le 17 janvier auprès de Charley Day au 418 364-7558 ou 418 391-7558.

26 janvier : soirée dansante avec Pierrette Bélanger

29 janvier : tournoi de baseball-poche

Patinoire de l'OTJ

Jour	Heure	Activité
Lundi	18 h à 19 h	Patinage
au vendredi	19 h à 21 h	Hockey
Samedi	13 h à 14 h	Patinage
	14 h à 17 h	Hockey
	18 h à 21 h	Hockey
Dimanche	13 h à 14 h	Patinage
	14 h à 17 h	Hockey

Tournoi Atome Siflix

Du 17 au 20 janvier à l'aréna

Facebook : @siflixcarleton

Activités de loisir

Détails et inscription en ligne sur carletonsurmer.com

Activité	1 ^{er} cours	Info
Biodanza	17 janvier	613 299-7097
Danse mixte	14 janvier	418 364-7073
Karaté	15 janvier	418 364-7073
Impro	24 janvier	418 759-5217
Couture	22-29 janv.	418 364-7073

2 pour 1 sur le 1^{er} cours de Biodanza offert par la formatrice, Donna Lévesque!

Nouvelle table à langer à l'OTJ

POLITIQUE FAMILIALE
Ville de Carleton-sur-Mer



La Ville a contribué à l'acquisition d'une table à langer disponible pour les familles à l'OTJ. L'œuvre des terrains de jeu a été fondée en 1963 et le bâtiment a été construit l'année suivante, afin de fournir un lieu d'activités de loisir à la communauté. Le lieu est aujourd'hui animé par une bibliothèque municipale, un comptoir d'entraide, une patinoire extérieure et le club des 50 ans et plus.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que, durant les années 1920, les membres de la Coopérative des pêcheurs de Carleton ont intégré leur assemblée générale annuelle dans les Fêtes de fin d'année? À l'époque, la célébration des Fêtes déborde sur le mois de janvier. C'est donc juste après les Rois, autour du 7 janvier, que les pêcheurs tiennent leur assemblée générale.

Durant quelques années, entre 1925 et 1930, l'assemblée se tient à 15 h à l'hôtel St-Louis, propriété de monsieur Paul Cullen. Outre ses membres, la coopérative a des invités tels le missionnaire diocésain, l'abbé Guillaume Cassivi, l'agronome du comté, Hector Leblanc, l'inspecteur des coopératives, J.A. Kavanagh, en plus de l'aumônier de la coopérative et du maire de Carleton. Après l'adoption des rapports d'activités et des finances, l'assemblée générale élit le bureau de direction, sous la présidence de Louis Allard durant toutes les années 1920.

À la fin de l'assemblée, débute la partie festive alors que les épouses se joignent au groupe. Dans le procès-verbal du 7 janvier



1928, on peut lire que l'assemblée s'est terminée par « un souper de famille et une veillée de chants et d'amusements comme d'habitude ». Avant l'assemblée de janvier 1931, les administrateurs ont mis fin à cette tradition du banquet et de la veillée, dans le contexte de crise économique qui sévit à l'époque. Cette tradition sera cependant reprise plus tard à l'hôtel Baie Bleue. Une copie des procès-verbaux de la coopérative est disponible à la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé.

Paul Lemieux, historien
Écomusée Tracadieche

La coopérative des pêcheurs tenait son assemblée générale à l'hôtel St-Louis dans les années 1920. Photo : Collections Raynald Leblanc, Écomusée Tracadieche.



cinétoile

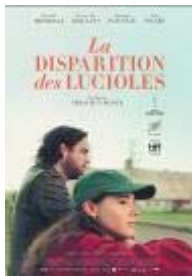
Au Quai des arts : Entrée générale : 9 \$. Documentaire : 7 \$. Étudiants et enfants : 5 \$. Ciné-carte : 28 \$ (4 films). Gratuit pour les élèves du Campus de Carleton-sur-Mer sur présentation de la carte étudiante. Ciné-famille : 5 \$; famille de 4 et plus : 20 \$. 418 364-6822 p. 370. Cinetoile.info



Dans la forêt enchantée d'Oukybouky

20 janvier à 14 h

Dessin animé de Rasmus A. Sivertsen. Version française. Norvège - Pays-Bas. 2016. Il fait bon vivre dans la forêt d'Oukybouky. Pourtant, ses habitants doivent rester prudents, car certains voisins ont parfois le ventre creux et les dents longues... Quand Marvin le Renard et Horace le Hérisson tentent de croquer Lucien et sa grand-mère, les habitants de la forêt décident d'agir.



La disparition des lucioles

25 janvier à 20 h

Comédie dramatique de Sébastien Pilote. Canada (Québec). 2018. Avec Karelle Tremblay, Pierre-Luc Brillant, Luc Picard, François Papineau. Léo - jeune fille insatisfaite vivant avec sa mère et son beau-père qui a poussé son père à l'exil - rencontre Steve, guitariste reclus et sans ambition. Étrangère

dans son propre monde, c'est dans sa relation avec Steve, au rythme des leçons de guitare et de son nouveau boulot d'été, qu'elle pourra trouver un réconfort et amorcer sa fuite.



Premières armes

31 janvier à 19 h

Documentaire de Jean-François Caissy, qui sera sur place. Canada (Québec). 2019. Lancés dans une formation intensive de 12 semaines, de jeunes civils se voient progressivement transformés en soldats. Véritable expérience cinématographique plongeant le spectateur au cœur d'une formation militaire, le film dépeint de l'intérieur ce passage obligé vers l'endocritinement.



SPECTACLES

Billetterie : 418-364-6822 p. 351 ou billet.maximum90.ca



J't'aime encore

8 février à 19 h

Une grande performance de Marie-Johanne Boucher dans une pièce drôle et touchante autour de l'enracinement amoureux, la condition féminine, le choix de vivre en région et la maternité.

28 \$ adulte, 14 \$ étudiant



À cœur ouvert

10 février à 14 h

Des interprètes et des compositrices féminines au programme de ce concert des Jeunesses Musicales du Canada avec Yolanda Bruno au violon et Isabelle David au piano.

26 \$ adulte, 13 \$ étudiant

AVANT-PREMIÈRE

SOIRÉE MULTIMÉDIA

24 janvier de 17 h à 20 h au Quai des arts

Billets au coût de 10 \$ en vente sur billet.maximum90.ca. Entrée gratuite pour les 12 ans et moins.

Le centre d'artistes Vaste et Vague, en collaboration avec ses partenaires, propose une soirée multimédia exaltante afin de célébrer le lancement de sa programmation 2019 et d'offrir une expérience immersive et festive où les activités des différents organismes culturels du Quai des arts seront également mises de l'avant.

